

Novembre 2014.

COMMUNIQUE DE PRESSE AF3V : Un président corrézien



Le Conseil d'Administration de l'AF3V du 27 septembre 2014 a élu **Francis MONS** comme Président de l'association, en remplacement d'Eric BROUWER qui en devient le Secrétaire.

Cycliste depuis toujours, Francis MONS est actuellement président de l'association « le Limousin à vélo » créée en 2013 et Délégation Régionale de l'AF3V pour le Limousin. Auparavant il fut président de l'association Brive Ville Cyclable pendant 8 ans.

Par ailleurs, membre de l'AF3V depuis plus de 10 ans, il en est administrateur depuis mars 2013.

Voir la constitution du Bureau, la liste des administrateurs délégués et du Conseil d'Administration :

www.af3v.org/-Qui-sommes-nous-.html

Dans le même temps, le Conseil d'Administration a défini ses objectifs prioritaires pour l'année 2015 :

- La contribution des usagers, au travers de leurs propositions et de leurs avis, au développement d'un réseau cohérent et ambitieux de véloroutes et voie vertes sur tout le territoire national,
- l'animation de son réseau de 80 associations (et 400 adhérents individuels) couvrant l'ensemble de la France,
- la mise à jour de sa base de données qui décrit déjà plus de 430 véloroutes et voies vertes sur tout l'hexagone,
- la rénovation de son site internet qui accueille plus d'1 million de visiteurs par an,
- la réédition au printemps 2015 du guide des véloroutes et voies vertes de France,
- la mise en oeuvre d'une méthode de labellisation / certification des ces itinéraires.

Ces objectifs seront détaillés lors de l'Assemblée Générale de l'association qui se tiendra le 21 mars 2015 à Paris.

Contactez le président :

francis.mons@af3v.org

Nous soutenir :

www.af3v.org/Nous-soutenir.html

(1 adhésion = 1 accès gratuit et illimité au réseau des Auberges de Jeunesse du monde entier).

A propos de l'AF3V...

L'AF3V agit afin de mobiliser les acteurs publics pour obtenir la réalisation des projets inscrits au schéma national des VVV, dans les schémas régionaux, départementaux et locaux.

L'action "militante" de l'AF3V pour le développement du réseau national des véloroutes et des voies vertes en France se concrétise au travers de nombreux contacts avec les ministères, services et établissements publics de l'Etat, et auprès des collectivités territoriales (Régions, Départements, Agglomérations, Communautés de Communes et Communes).

Par ses propositions pratiques, qui s'appuient sur sa connaissance du terrain et des attentes des usagers, l'AF3V contribue à la réalisation des projets d'itinéraires cyclables européens, nationaux, régionaux et départementaux.

L'AF3V réalise un recensement permanent des voies vertes et véloroutes existant sur l'ensemble du territoire national afin d'informer les utilisateurs des possibilités dont ils disposent via son site www.af3v.org (carte interactive ou recherche multicritères).

L'association agit ainsi simultanément pour développer le vélotourisme* et pour le développement des territoires, en contribuant à leur promotion et leur rayonnement.

(* Vélotourisme : nouveau néologisme décrivant la pratique d'un tourisme à vélo orienté vers un public familial, constitué de nouveaux pratiquants, non-sportifs ou amateurs d'une itinérance douce et respectueuse de notre environnement).